

Conseil départemental de la Somme

Profil de poste « contrat de projet »

Intitulé de la fonction : Chargé(e) de projet prévention de la précarité alimentaire

Statut : Filière administrative – Catégorie A - Cadre d'emplois des attachés territoriaux

Mission principale :

A partir de 2024, le Pacte des Solidarités prend la suite de la Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté initiée par le gouvernement en 2018. A l'échelle du département, cet engagement renouvelé se traduit par la signature d'un Pacte Local des Solidarités entre l'Etat et les conseils départementaux, avec l'association des principaux partenaires institutionnels.

Le Pacte local des solidarités se décline en 4 axes :

- Axe 1 : Prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance
- Axe 2 : Sortie de la pauvreté par l'activité et l'emploi
- Axe 3 : Lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits
- Axe 4 : Construire une transition écologique solidaire

Le poste s'intègre dans le développement et la mise en œuvre de l'axe 4.

Sous l'autorité du responsable du pôle RSA et prévention des exclusions, le/la chargé(e) de projet prévention de la précarité alimentaire assure le portage des actions en matière de prévention de la précarité alimentaire sur le territoire, en optimisant la coordination des acteurs. Il/elle réalise un diagnostic des actions existantes et élabore un plan d'actions innovantes dans le cadre de la précarité alimentaire en impliquant le réseau associatif local. Il/elle assure la coordination des actions et des partenaires et mettra en place le suivi et les outils nécessaires pour les évaluations et les bilans.

Localisation du poste : Direction de l'insertion, du logement et de l'emploi – Pôle RSA et prévention des exclusions – site Simone Veil boulevard de Châteaudun 80000 Amiens

Groupe de fonctions IFSE : 2A8

Missions et activités :

Diagnostic et analyse des actions existantes sur le champ de la précarité alimentaire à l'échelle départementale

- Proposer une méthodologie de repérage des instances existantes répondant aux besoins sociaux à l'échelle départementale
- Proposer une analyse de l'offre et des partenariats existants en corrélation avec les besoins
- Concevoir des pistes d'améliorations de la coordination inter partenariales
- Concevoir des actions innovantes facilitant les propositions d'une offre de solutions durables en supplément des dons alimentaires fournis par les partenaires

Pilotage de l'appel à projets pour les épiceries sociales en lien avec la thématique de la précarité alimentaire

- Participer au déploiement de l'appel à projet en contribuant aux conventions partenariales
- Proposer des outils de suivi spécifiques à l'appel à projets et conventions en lien avec les territoires
- Coordonner et étudier les bilans fournis par les prestataires, leur conformité avec les objectifs fixés, la cohérence avec les facturations proposées et le cadre légal
- Piloter le suivi administratif et financier de l'appel à projet
- Faciliter la coordination des actions menées notamment par les associations caritatives et les épiceries sociales

Suivi et évaluation des actions sur la thématique de la prévention de la précarité alimentaire en lien avec les associations caritatives

- Organiser et participer, avec les responsables de pôle concernés et les territoires d'action sociale, à l'évaluation des actions et proposer des améliorations. Compléter les indicateurs existants et en assurer le suivi
- Assurer le suivi administratif et financier des actions relevant des associations caritatives

Animation du réseau des intervenants sur la thématique de l'aide alimentaire et participation à ses évolutions

- Coordonner en lien avec les territoires et/ou les partenaires la mise en œuvre des actions. Faciliter en lien avec les territoires le repérage des publics en situation de précarité
- Être force de proposition dans les modes d'organisation et de liaison permettant d'améliorer le traitement des situations et développer les échanges avec les territoires et partenaires
- Renforcer la visibilité des aides et des dispositifs portés

Collaboration au suivi de projet du Pacte des solidarités

- Assurer la coordination avec le chargé de missions « circuits courts » afin de développer l'approvisionnement des associations caritatives et épiceries sociales en circuit courts (mise en relation, conception d'événementiel, appuis techniques, etc.)
- Piloter l'action du Pacte relevant de sa responsabilité et coordonner les différents acteurs et partenaires afin d'assurer son bon déroulement
- Participer aux différentes réunions de suivi et coordination du Pacte et préparer en amont les données nécessaires
- Suivre les indicateurs liés à l'action et veiller à leur complétude régulière

Participation à la vie de la direction et du pôle

- Favoriser l'information et la communication interne de façon régulière sur le déroulement des opérations
- Proposer des sujets à valoriser par la communication et en assurer la cohérence et l'articulation avec les orientations départementales

Veille informationnelle et prospective

- Se tenir informé et mettre à jour une documentation relative aux évolutions techniques, législatives et institutionnelles liées à son domaine de compétence,
- Prospector et collecter les expériences d'autres collectivités en vue d'enrichir la réflexion et la pratique au sein du Département

Environnement du poste :

Situation relationnelle du poste :

Relations hiérarchiques : le ou la Chargé(e) de projet prévention de la précarité alimentaire est placé(e) sous l'autorité du responsable de pôle départemental RSA et prévention des exclusions qui fixe des objectifs, procède à son évaluation et définit, en concertation avec lui/elle, son plan de formation. Il/elle lui rend compte de façon régulière de son activité et des problématiques rencontrées

Relations fonctionnelles :

Internes :

- avec la cheffe de projet du pacte des solidarités, les agents des pôles de la direction de l'insertion, du logement et de l'emploi, les territoires d'action sociale, l'ensemble des directions de la DGAS et de la Direction de l'attractivité et du développement des territoires.

Externes :

- avec Les partenaires associatifs, les associations caritatives, les épiceries sociales, la CAF, la MSA, etc.

Contraintes du poste :

- Déplacements en territoire
- Permis B

Compétences requises :

- Diplôme de l'enseignement supérieur (Licence 3 à Master) avec une expérience dans le domaine de l'évaluation et du diagnostic

Connaissances :

- Connaissance des procédures administratives et financières
- Connaissance des politiques sociales notamment de la lutte contre la précarité alimentaire
- Connaissance précise des dispositifs du Conseil départemental en matière d'aides financières, d'accompagnement social et budgétaire, de leurs applications et de leurs procédures
- Connaissance des dispositifs et des actions relevant des organismes partenaires (services de l'État, CAF, MSA, associations caritatives, épiceries sociales, etc.)
- Connaissance de la méthodologie de conduite de projet
- Connaissance de l'organisation et du fonctionnement de l'administration départementale
- Maîtrise de l'environnement bureautique Microsoft
- Maîtrise des outils de messagerie électronique
- Connaissance du logiciel métier Grand angle
- Maîtrise des règles d'orthographe, de syntaxe et de grammaire
- Maîtrise des techniques d'expression écrite et orale

Aptitudes professionnelles :

- Capacité d'analyse et de synthèse
- Aptitude au travail par projet
- Capacités rédactionnelles
- Capacité d'organisation et de coordination
- Pédagogie
- Capacité à travailler avec plusieurs directions ou services
- Capacité à travailler simultanément sur plusieurs dossiers
- Capacité à gérer les priorités
- Capacité à respecter les délais imposés ou conseillés
- Force de proposition

Comportements professionnels – motivations :

- Rigueur et méthode
- Fiabilité
- Excellent relationnel
- Écoute
- Sens du travail en équipe
- Curiosité intellectuelle

Recrutement ouvert par voie de contrat dit « contrat de projet » pour une durée d'un an renouvelable en application des articles L. 332-24 à L.332-26 du Code général de la fonction publique, et des dispositions du décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être transmises via le formulaire de candidature en ligne avant le 20 octobre 2025.